

Texte de Jean-Jacques Andrien (Président de l'association "Cinéma Wallonie") prononcé lors de l'ouverture du Colloque "Le Cinéma en Région wallonne"- Charleroi, les 27 et 28 mars 1999.

Raison d'être du colloque et de l'association "Cinéma Wallonie".

Mesdames et Messieurs,

Merci au Ministre-Président, Robert Collignon, d'avoir impulsé au niveau de la Région Wallonne le projet de *Commission du film*.

Mes remerciements vont également à l'équipe du Festival du film social de Charleroi et aux membres de *Cinéma Wallonie* qui travaillent depuis plusieurs mois à l'organisation de ce colloque. Particulièrement à Sylvie Barthélemy, Karine Harpigny, Jean-Christophe Yu, Marc Cornet, Yves Poncelet et Pierre Duculot.

Merci enfin à vous tous qui êtes venus ici pour réfléchir avec nous sur le développement du cinéma en Régions et plus particulièrement en Wallonie. Il y a là une marque de solidarité qui atteste d'une véritable volonté de préserver et de développer les cinématographies d'Europe dans leurs diversités culturelles, même très minoritaires.

Ce colloque est donc le fruit d'une collaboration entre l'association ***Cinéma Wallonie*** et le Festival international du film social de Charleroi.

Comme l'association ***Cinéma Wallonie*** est jeune, qu'elle est peu connue ou mal connue, qu'elle est à la base de cette rencontre, je pense qu'il est nécessaire que je vous la présente en quelques mots.

Cinéma Wallonie a été créée en Juillet 1997. C'est une **association professionnelle** qui regroupe des personnes travaillant dans les différentes catégories du secteur cinéma et audiovisuel indépendant en Wallonie : que ce soit dans la formation, l'écriture, la réalisation, la production, l'image, le son, la distribution, l'exploitation ...

La démarche s'est voulue transversale et interdisciplinaire afin de respecter les spécificités professionnelles, de favoriser leurs interactions et le décloisonnement pour effectuer ensemble une réflexion la plus efficiente possible sur les différentes situations.

L'association compte aujourd'hui une soixantaine de membres. Ce regroupement est né d'un constat et d'une nécessité :

un constat : celui que la quasi-totalité de l'activité du secteur s'est concentrée et se développe à Bruxelles et que par conséquent, le principal de l'aide financière octroyée à ce secteur va à des sociétés localisées à Bruxelles, laissant la Wallonie de plus en plus dépourvue de structures porteuses en matières cinématographiques (il y a très peu de sociétés de production de films en Région

Wallonne, une dizaine tout au plus);

une nécessité : celle pour une communauté humaine - la Wallonie - à se rendre "visible" à elle-même et aux autres dans sa pluralité culturelle et évolutive.

Les objectifs de *Cinéma Wallonie* sont d'ordre professionnel : il s'agit de contribuer à la structuration d'un secteur cinéma en Wallonie au niveau de la production et de le positionner dans les différents réseaux de diffusion et de commercialisation dans des conditions où c'est la valeur intrinsèque de l'oeuvre qui importe.

Depuis sa création, *Cinéma Wallonie* travaille pour la mise en place en Wallonie d'un Fonds Régional du cinéma (FOCIWAL) 1

Cinéma Wallonie est un mouvement de solidarité, une aspiration collective à la solidarité entre les professionnels du cinéma de Wallonie avec ceux de Bruxelles, de Flandre, et au-delà des frontières, avec tous ceux qui se battent pour le développement et la défense d'un cinéma de création et de qualité, à un moment où de nouveaux rapports sociaux s'ébauchent, où des réinstitutionnalisations s'esquissent, où il faut faire face à une globalisation de l'économie, à une mondialisation qui érode les singularités culturelles, où le cinéma lui-même se trouve confronté à la montée en puissance de sa marchandisation, où le rapport à l'argent détermine un rapport au contenu.

La raison d'être du colloque, en quelques mots

D'une façon générale, développer la réflexion sur la structuration et le développement du cinéma en Régions et plus particulièrement en Wallonie, au plan de la production et de la diffusion.

Au plan de la production :

1. Contribuer à la mise en place du Fonds régional d'aide au cinéma et à l'audiovisuel indépendant en Wallonie :

- qui répond à la demande des professionnels qui y vivent et veulent y exercer leur métier.

- qui puissent attirer des tournages intéressants en région wallonne et faire de celle-ci une véritable région de production cinématographique et audiovisuelle.

- qui soit **en phase** avec les systèmes d'aides existant ou à venir : que ce soit en Belgique avec les dispositifs d'aides mis en place par le Ministère de la Communauté française et, au niveau fédéral, avec le système du *Tax shelter*, et en Europe, avec ceux des autres Fonds régionaux.

2. Informer sur les différents types de *Commissions du film* existant en Europe ainsi que sur les possibilités de partenariat entre ces *Commissions du film*.

3. Solidariser les professionnels du cinéma de Bruxelles, de Wallonie et d'ailleurs par le débat, la réflexion, l'échange ouvert et le décroisement entre secteurs et associations professionnelles.

Au plan de la distribution, la diffusion et l'exploitation

Contribuer à la mise en place en Wallonie de dispositifs d'aide à la circulation et à la commercialisation des films de qualité par le biais : soit du réseau des salles commerciales classiques et arts et essais (centres culturels ...), soit des Festivals qui répondent à une double demande : celle du public qui cherche à voir ces films et celle de la profession qui y trouve l'occasion - aujourd'hui, rare - de les valoriser et les promouvoir.

Ici aussi, nécessité d'une solidarité, d'une réflexion et d'échanges d'informations entre professionnels et institutionnels de Belgique et d'Europe, à différents niveaux, sur l'émergence des complexes cinématographiques et la disparition des anciennes salles : deux phénomènes corrélés.

Je vous souhaite un bon travail !

Jean-Jacques ANDRIEN Le 27 mars 1999.

1. FOCIWAL est la première appellation de **WALLIMAGE**